



MRC de
D'Au-tray

APPEL DE CANDIDATURES

POSTE : CONSEILLER (ÈRE) EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La Municipalité régionale de comté (MRC) de D'Au-tray est située au sud-est de la région de Lanaudière. Elle est composée de 15 municipalités et couvre un territoire de plus de 1 240 kilomètres carrés. Par la diversité de son territoire et des mandats qu'elle assume, la MRC de D'Au-tray offre un milieu de travail enrichissant, axé sur la qualité du service offert à la population et aux usagers desservis.

SOMMAIRE DE L'EMPLOI

En collaboration avec le directeur du service de l'aménagement du territoire, le titulaire du poste aura les responsabilités suivantes :

- Collaborer à la révision du schéma d'aménagement et de développement;
- Collaborer à la réalisation du Plan Régional sur les Milieux Humides et Hydriques (PRMHH);
- Collaborer au suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Réaliser, lorsque requis, les analyses, études et rapports reliés aux dossiers d'aménagement du territoire;
- Assurer l'analyse de conformité des règlements d'urbanisme locaux au schéma d'aménagement et de développement;
- Faire les présentations nécessaires auprès comités consultatifs et décisionnels;
- Contribuer aux travaux du comité consultatif agricole et aux dossiers relatifs à l'occupation du territoire (préparation de documents, ordre du jour, procès-verbaux, etc.);
- Participer à l'organisation et aux travaux d'animation, d'information et de consultation auprès des individus, des groupes ou des organismes devant être joints;
- Réaliser les mandats de refontes ou de modifications des plans et règlements d'urbanisme à la demande des municipalités;
- Appuyer le directeur du service dans son rôle-conseil sur toute question relative aux compétences de la MRC en matière d'aménagement du territoire.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

EXIGENCES

Formation et expérience :

- Détenir un diplôme universitaire en urbanisme, en aménagement du territoire ou dans un champ de compétence connexe (une maîtrise en aménagement du territoire, un atout);
- Au moins 2 ans d'expérience pertinente;
- Posséder un permis de conduire valide.

Aptitudes et habiletés :

- Avoir une excellente connaissance des lois et règlements régissant les municipalités;
- Grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de documents;
- Avoir de la facilité à communiquer verbalement et par écrit;
- Bonne capacité de gestion du temps et des priorités ainsi qu'une bonne aptitude à traiter des dossiers variés;
- Faire preuve de disponibilité et être prêt à travailler en dehors des heures normales de bureau;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire : taux horaire de 30,97 \$ à 35,78 \$ selon l'expérience.

Autres avantages : assurances collectives, régime de retraite, adhésion à une association professionnelle.

Entrée en fonction et horaire : l'emploi débute le plus tôt possible selon la disponibilité du candidat sélectionné.

LIEU DE L'EMPLOI

Bureaux de la MRC de D'Autray à Berthierville

MISE EN CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 19 mars 2020.

Courriel : info@mrcautray.qc.ca | **Télécopieur :** 450 836-1576 |

Poste : 550, rue De Montcalm, Berthierville, J0K 1A0